

"CONSULTATIONS REGIONALES" SUR LE FUTUR DE L'EUROPE

Le Gouvernement français (Ministère des Affaires Européennes) vient de lancer 18 "**Conférences régionales sur l'avenir de l'Europe**" dans le cadre de la consultation européenne du même nom. L'organisation de ces "conférences régionales" est ainsi présentée :

"Des conférences citoyennes organisées dans toutes les régions françaises ,à la rentrée, en France métropolitaine et en outre-mer.

*Une **conférence nationale** de restitution, réunissant 100 citoyens des conférences régionales, permettra de synthétiser et de formaliser les conclusions des panels régionaux. Cette conférence nationale se tiendra au mois d'Octobre à Paris.*

*La **contribution finale** issue de ces panels citoyens sera remise au gouvernement à l'automne. Elle alimentera la contribution de la France à la Conférence sur l'avenir de l'Europe ainsi que les priorités de la présidence française de l'Union européenne qui débutera le 1er Janvier 2022.*

***Des citoyens ont été tirés au sort** à partir du mois de juillet. Les citoyens sont représentatifs de la diversité de la population régionale (âge, genre, catégorie socioprofessionnelle, sensibilité politique et sentiment par rapport à l'Europe, etc.). Les échantillons représentatifs sont constitués sur la base de critères objectifs (INSEE, Eurobaromètre, premier tour de la présidentielle).*

*Une question sera posée aux citoyens : « **En tant que citoyens français, quels changements souhaitez-vous pour l'Europe ?** »*

Pour répondre à la question, les débats citoyens se tiendront du vendredi midi au dimanche après-midi, alternant les travaux en plénière et en groupes.

Dans chaque lieu seront présents : vérificateurs factuels, formateurs et experts afin d'assurer un bon déroulement des débats, en toute connaissance du droit européen existant, des débats et avancées en cours au niveau européen. "

https://www.nord.gouv.fr/content/download/77117/471843/file/20210903_Dossier%20de%20presse_Conference%20sur%20l%27avenir%20de%20l%27Europe.pdf

On apprend donc aujourd'hui publiquement que les premières Conférences régionales auront lieu dès ... le 10 septembre - et les dernières le 24 septembre.

Le moins que l'on puisse dire est que leur préparation (par les préfetures ?) s'est faite dans une grande discrétion et que leur annonce officielle est pour le moins tardive, laissant peu de temps aux participants pour se préparer ...

(Pour toute information complémentaire, l'annonce ci-dessus renvoie à une adresse mail qui s'avère erronée : [pref-communication@\[département\].gouv.fr](mailto:pref-communication@[département].gouv.fr)

Bien que partant d'une intention louable, tout ceci donne un sentiment de **précipitation et d'impréparation** regrettables, caractéristiques des précédentes initiatives du même type.

D'autre part, le "**tirage au sort**" des participants n'est peut-être pas une garantie de **débat informé et instructif** sur un aussi vaste sujet que le "futur de l'Europe". On imagine que cette "méthode" de sélection a le double avantage de faciliter les démarches et d'éviter toute contestation sur le choix des participants - mais on reste sur leur représentativité et leur motivation et, surtout, sur la pertinence des résultats.

Il ne semble pas que les **associations** concernées par les questions européennes - nombreuses et actives en France - aient été associées de quelque façon à cette procédure.

Il serait fâcheux que cet exercice "citoyen" soit mené de telle façon qu'il se révèle plus comme une sorte de **vitrine factice** que comme une authentique consultation des français "moyens" - ou du moins de ceux intéressés et concernés par les questions européennes.

Procès d'intention ? Peut-être. Certes, la situation causée par la crise sanitaire ne facilite pas les choses - mais le sujet est trop important pour que l'on évite ce type de détournement du débat démocratique.

Jean-Guy Giraud 07 - 09 2021

